



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)**

AMI N° 001

pour le recrutement d'un cabinet ou d'un groupe de recherche pour les prestations de service relatives à l'étude d'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur l'économie congolaise

Secteur : **pétrolier**

Référence de l'accord de financement :

N° d'identification du Projet :

1. Le ministère de l'économie et des finances a reçu dans le cadre du budget d'investissement 2022, les fonds destinés à couvrir les charges relatives à la réalisation de l'étude d'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur l'économie, et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour financer les prestations relatives aux services **d'un cabinet de consultants, d'une ONG/ASBL (Association sans but lucratif)**.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'évaluation de l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur l'économie congolaise. De façon spécifique, il s'agira de : (1) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur la structure et le niveau actuel des prix des produits pétroliers au Congo ; (2) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les entreprises publiques et privées directement impliquées dans la production, l'importation et la distribution des produits pétroliers ; (3) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les performances des entreprises en général ; (4) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les prix des autres biens et services et la consommation des ménages ; (5) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les dépenses de transferts et l'équilibre budgétaire ; (6) évaluer l'impact de la réduction des subventions des produits pétroliers sur la croissance du PIB réel. La durée de la mission est de 45 jours.
3. Le ministère de l'économie et des finances invite les Consultants (ONG ou ASBL) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du ministère de l'économie et des finances de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés de l'Etat, qui sont disponibles au cabinet du ministère de l'économie et des finances.
5. Les consultants (ONG, ASBL) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au cabinet du ministère de l'économie et des finances, sise au Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à l'ex Immeuble de la BCC, au 7^{ème} étage, aux jours et heures d'ouverture des bureaux : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+1).
6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées au cabinet du ministère de l'économie et des finances au plus tard le **04 janvier 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1)** et porter expressément la mention suivante : «**AMI, n° 001/MEF/CGMP/ 2023 : RECRUTEMENT D'UNE (1) ONG OU D'UNE ASBL DE L'IMPACT DE LA REDUCTION DES SUBVENTIONS DES PRODUITS PETROLIERS SUR L'ECONOMIE CONGOLAISE**».

Fait à Brazzaville, le **23 DEC 2022**

Le Ministre de l'Economie et des Finances,


Jean-Baptiste ONDAYE

